



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 27 mai 2020

TARIFICATION DES ACTIVITES AQUATIQUES MUNICIPALES – CENTRE OCEANIS

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Martine LIEDOT, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES.

Absent : Loïc TONNERRE

Secrétaire de séance : Armelle GEGOUSSE

Présents : 32
Pouvoirs : 00
Absent : 01

TARIFICATION DES ACTIVITES AQUATIQUES MUNICIPALES – CENTRE OCEANIS

Rapporteur : Christian PERRIEN

Les tarifs suivants sont proposés pour l'année scolaire 2020 – 2021 dans la mesure où la situation sanitaire et les moyens tant humains que techniques permettent la reprise d'une activité sécurisée à compter du 1^{er} septembre 2020.

FONCTION	Tarifs 2019 - 2020	Nouveaux tarifs à compter de septembre 2020
Cours natation Enfants		
Inscription à l'année en un seul règlement	216,00 €	218,00 €
Inscription à l'année avec acompte de 76€ et 2 versements de 76 € *	75,00 €	76,00 €
Cours natation Adultes		
Inscription à l'année en un seul règlement	257,00 €	260,00 €
Inscription à l'année avec acompte de 88€ et 2 versements de 88 € *	87,00 €	88,00 €
Aquagym		
Inscription à l'année en un seul règlement	257,00 €	260,00 €
Inscription à l'année avec acompte de 88€ et 2 versements de 88 € *	87,00 €	88,00 €
Aquabike et Aquatraining		
Inscription à l'année en un seul règlement	257,00 €	260,00 €
Inscription à l'année avec acompte de 88€ et 2 versements de 88 € *	87,00 €	88,00 €
Séance activité à l'unité		
Enfant	8,00 €	8,10 €
adulte	9,00 €	9,10 €
Danse aquatique		
Inscription à l'année en un seul règlement	216,00 €	218,00 €
Inscription à l'année avec acompte de 76€ et 2 versements de 76 € *	75,00 €	76,00 €

* Acompte en septembre, 1^{er} versement en décembre et 2^{ème} en mars.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la tarification des activités aquatiques municipales pour l'année scolaire 2020 – 2021

Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ

